



# Keleier Hanvec

## Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Mai-juin 2018 n°313



**DOSSIER : Budget communal 2018**



Bonjour à tous,

Voici un numéro du Keleier bien chargé. La municipalité a tant d'informations à vous transmettre et les associations tant de projets et d'événements à annoncer, qu'il nous faut ajouter quatre pages supplémentaires à ce bulletin communal.

Il est vrai que la fin d'année scolaire est toujours riche en événements associatifs. Les élèves, grands ou petits, seront certainement ravis de restituer auprès de leurs proches le travail de toute une année lors d'un gala, d'une exposition ou encore d'une audition de musique...

Cela reflète une nouvelle fois le dynamisme de notre commune et la richesse des activités et services proposés.

Je vous invite d'ailleurs à aller voir dans le centre-bourg l'exposition « Vivre et produire à Hanvec » proposée par l'association « L'œil du photographe », qui donne un coup de projecteur sur les acteurs de la vie locale, producteurs ou artisans.

Dans ce numéro, vous trouverez toutes les informations concernant le budget communal 2018. J'ai toujours voulu que les choses soient transparentes concernant ce sujet. J'espère que ce dossier répondra aux questions que vous pouvez vous poser.

Enfin, j'ai le plaisir de vous présenter la photo de l'état d'avancement de la future maison médicale (ouverture officielle le 1<sup>er</sup> septembre).

Bonne lecture.

# SOMMAIRE



- **Edito** .....2
- **Dossier**.....3
- **Vie municipale** .....5
- **Clic clac**.....10
- **Vie associative**.....11
- **Hanvec et vous** .....14
- **Le pense-bête** .....16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec  
Place du Marché - 29 460 HANVEC  
TÉL : 02 98 21 93 43.

**Diffusion** : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

**Directeur de la publication** : Marie-Claude Morvan.  
**Rédaction, mise en page, maquette** :  
Pascaline Cornille (keleier@mairie-hanvec.fr).

**Impression** : Imprimerie Cloître - Landerneau.

**Crédits photos** : Service communication, commune de Hanvec.

**Tirage** : 800 exemplaires.

**Pour le prochain Keleier,  
les annonces sont à déposer  
avant le 15 juin.  
Aucune annonce ne sera prise en compte  
après cette date.  
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr  
ou tel : 02 98 21 93 43.**

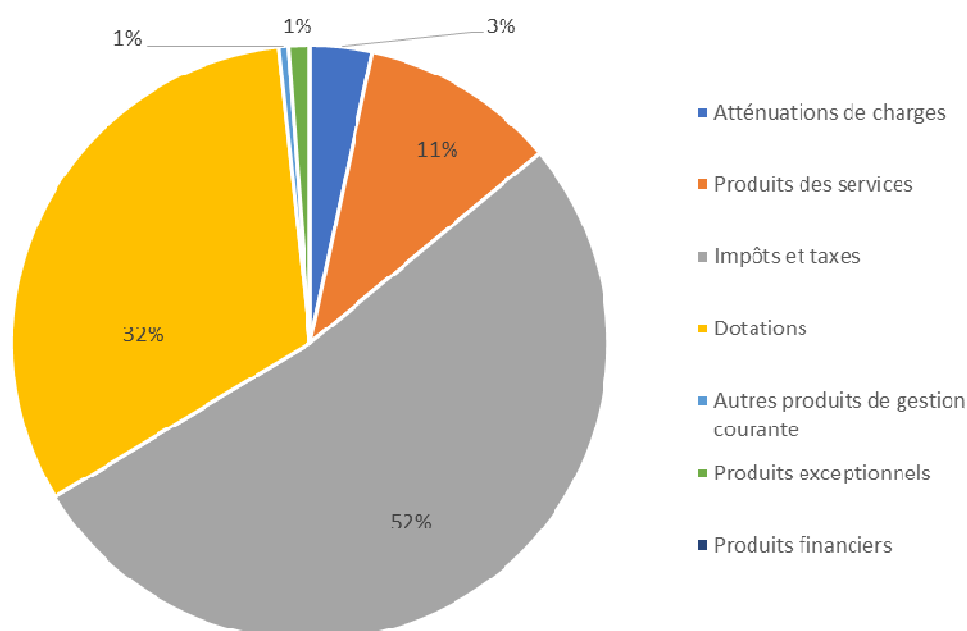
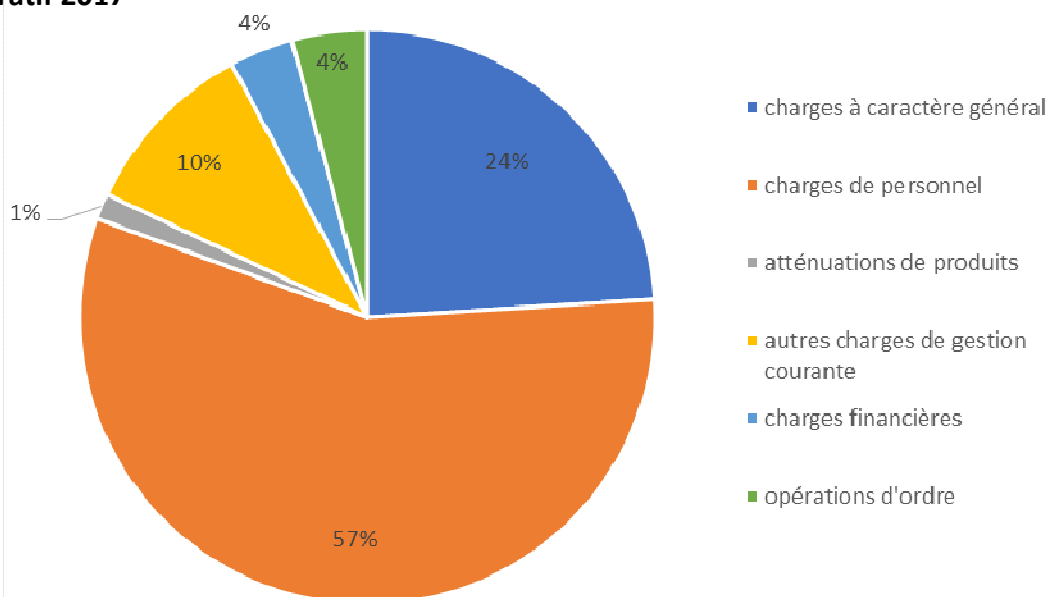
# Dossier : budget 2018

## Retour sur le compte administratif 2017

### Dépenses de fonctionnement

Prévisions : 1 513 070,73 €

Réalisations : 1 174 128,20 €



### Recettes de fonctionnement

Prévisions : 1 513 070,73 €

Réalisations : 1 662 697,69 €

La section de fonctionnement permet de dégager un excédent de 488 569,49 € qui servira à autofinancer une grande partie des dépenses d'investissement.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 698 101,77 € dont 542 616,30 € de dépenses d'équipement réparties principalement dans les opérations suivantes :

Maison de santé	113 024 €
Travaux de voirie (réfection de chaussées)	188 299 €
Travaux dans les bâtiments (cantine, école, centre de loisirs ...)	44 848 €
Achat de matériel (école, cantine, mairie ...)	15 498 €
Achat de matériel service technique (tractopelle, remorque ...)	104 369 €
Cloches de l'église	47 135 €
Cimetière (ajout de cavurnes)	8 352 €
Travaux d'éclairage public au bourg	21 091 €

## Endettement

Le niveau d'endettement d'une collectivité locale se mesure à partir d'un ratio, appelé **capacité de désendettement**. Il permet de répondre à la question suivante : en combien d'années une collectivité peut-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut ?

**Capacité de désendettement = encours de la dette / épargne brute**

Le ratio s'exprime en nombre d'années.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>CRD au 31/12</b>	690 360 €	765 329 €	746 389 €	1 165 208 €	1 448 710 €	1 307 466 €	1 180 935 €	1 063 260 €
<b>épargne brute</b>	126 846 €	546 461 €	406 395 €	415 459 €	368 979 €	475 390 €	441 784 €	499 925 €
<b>ratio</b>	<b>5.44</b>	<b>1.4</b>	<b>1.84</b>	<b>2.8</b>	<b>3.93</b>	<b>2.75</b>	<b>2.67</b>	<b>2.13</b>

Il s'exprime en nombre d'années : moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge. Le ratio de hanvec est donc en zone verte.

## Taux d'imposition

Le conseil municipal a décidé de reconduire les taux des taxes pour l'année 2018 :

Taxe d'habitation : 16,93 %

Taxe foncière (bâti) : 17,91 %

Taxe foncière (non bâti) : 35,42 %

## Budget prévisionnel 2018

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 505 250 € et la section d'investissement à 2 011 037,35 €.

Les principales dépenses d'équipement sont réparties entre les opérations ci-après :

- Construction de la maison de la santé : .....742 000 €
- Aménagement de la route de la gare : .....263 000 €
- Travaux de voirie (réfection de chaussées) : .....326 700 €
- Adaptation de la cuisine du restaurant scolaire : .....32 000 €
- Achat de matériel pour le service technique et construction d'un carport : .....115 000 €
- Travaux sur les bâtiments (changement de fenêtres, réfection des sols ...) et achat de matériel (mobilier, ordinateurs, logiciel ...) : .....95 200 €
- Travaux sur le petit patrimoine (calvaire, beffroi, ossuaire ...) : .....53 500 €

En parallèle, la commune entamera dès 2018 les études pour les projets suivants : construction de nouveaux vestiaires au terrain de football, aménagement du centre-bourg (2<sup>e</sup> tranche) et travaux de restructuration de l'école publique.

Grâce à une gestion stable et rigoureuse des dépenses, la commune est en capacité de faire face à ce programme d'investissement ambitieux, financé en partie par l'excédent dégagé chaque année en section de fonctionnement. En 2018, la commune contractera un emprunt de 650 000 € pour le financement de ses projets d'investissement, et continuera de solliciter des subventions auprès de tous les financeurs potentiels (Région Bretagne, Département du Finistère, Fédération de football ...). En 2017, la commune a perçu 135 000 € de subventions et devrait percevoir près de 200 000 € cette année.

## > VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

### Élagage des arbres, haies et arbustes

Vous êtes nombreux à avoir reçu récemment un courrier de la mairie, vous demandant de procéder à l'élagage de vos haies et arbres bordant les voies communales. Un éclaircissement s'impose. Notre commune de Hanvec est grande, sa superficie atteint les 5 911 hectares. Hanvec, c'est aussi 100 kilomètres de voies communales. Et presque le double en talus et haies qui longent ces voies. Les propriétaires riverains, dont arbres et haies sont plantés en bordure de voies communales, sont dans l'obligation de procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber. Outre le fait de prévenir la chute d'arbres et de branches sur les voies de communication, un bon élagage améliore la visibilité des conducteurs, permet d'éviter le dysfonctionnement d'infrastructures (lignes électriques et téléphoniques) et la dégradation prématurée de la voirie (ombre permanente favorisant l'humidité). De plus, d'importants travaux auront lieu sur notre commune en 2018 en raison de l'installation de la fibre optique. L'opérateur en charge de ce projet n'a pas manqué de rappeler à la municipalité le devoir, pour les propriétaires riverains, de bien dégager les lignes aériennes avant leur intervention. Aussi, le conseil municipal a décidé d'entamer une démarche pour que chaque propriétaire fasse le nécessaire pour que la végétation bordant les voies communales soit coupée à l'aplomb de ces voies. Dans ce contexte, et dans le cadre des pouvoirs de police du maire, beaucoup d'entre vous avez reçu un courrier vous incitant à procéder aux travaux d'élagage qui vous incombent. Faute d'exécution, ces opérations d'élagage seront réalisées d'office par la commune, aux frais des propriétaires. Mais au regard de votre réactivité pour exécuter ces travaux, la commune aura visiblement peu de mises en demeure à mettre en place. C'est pourquoi la commune tient à remercier tous les propriétaires ayant fait le nécessaire ou bien s'étant engagés à le faire prochainement.



Exemple d'une voie qui nécessite un élagage.

### « Vas-Y » : des ateliers pour les 60 ans et plus à HANVEC

La commune de Hanvec a sollicité « Vas-Y : santé, bien-être et vie pratique » (Fondation ILDYS) pour des séances d'ateliers cuisine et d'activités physiques spécifiques à la prévention des chutes pour les personnes à partir de 60 ans.

#### Vas-y : ateliers cuisine

Dans une ambiance détendue, il s'agit de transmettre le plaisir de cuisiner et apprendre ce qui est susceptible d'améliorer la qualité des repas. En effet, comme à chaque âge de la vie, les besoins de notre corps sont différents, y compris en termes d'alimentation.

Marine Mihalevich, diététicienne de « Défi Santé Nutrition » donnera des conseils au cours des 3 premières séances. La quatrième sera animée par une cheffe cuisinier. Ces séances auront lieu les mardis 29/05, 19/06, 04/09 et 16/10 de 10h30 à 13h30, la salle du « Club Temps-Libre ».

#### Vas-y : ateliers prévention des chutes

La prévention des chutes est un enjeu majeur de santé. On peut chuter à tout âge mais avec le temps, la chute peut entraîner des conséquences majorées : perte d'autonomie, hospitalisation, mise en institution. Les personnes de 60 ans et plus, hommes et femmes, peuvent s'inscrire gratuitement aux ateliers auprès de la mairie de Hanvec. Cette session de 8 séances du 24 mai au 12 juillet a pour objectif d'apporter des conseils au groupe. L'animateur permet à chaque participant de s'appuyer sur ses propres aptitudes et de développer des compétences pour faire face aux risques de chutes. Il s'adapte à chacun, pour faciliter les exercices, et aide ainsi à reprendre confiance en soi et à rester acteur de sa santé. La chute est un sujet qui généralement inquiète. Les séances se déroulent dans la bonne humeur, aidant ainsi à dédramatiser et à prévenir du risque. Les 24/05, 31/05, 7/06, 14/06, 21/06, 28/06, 5/07, 12/07, les séances sont animées par un enseignant d'activités physiques adaptées de l'EP'SAT, partenaire du dispositif « Vas-Y », pour un groupe de 12 personnes à la salle Anne-Péron.

Ateliers limités à 12 participants. Inscription gratuite en mairie au 02 98 21 93 43.

Ce programme est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental du Finistère.

Contact « Vas-Y » : Jérôme HERGOUARCH : 06 16 45 96 75.



## > VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE



### Stop aux déjections canines dans le bourg

Un geste simple et citoyen pour préserver nos trottoirs et nos espaces verts :

- > on met la main dans un sac plastique,
- > on attrape l'heureuse création de son chien,
- > on retourne le sac et on jette le tout à la poubelle.

Facile, non ?

### À l'attention des exploitants agricoles

Dans le cadre des dossiers PAC (mesures agri environnementales et climatiques), des aides financières sont proposées pour l'entretien manuel (tronçonneuse) des talus boisés des exploitations. La demande est instruite par le PNRA après visite de terrain. Demande à effectuer avant le 12 mai.

Renseignements-contact : 02 98 81 90 08 ou louis-marie.guillon@pnr-armorique.fr

### Opération de compostage 2018

Au vu du succès des opérations compostage dans vos communes l'année passée et afin de sensibiliser le plus grand nombre à cette pratique, le service environnement de la Communauté de communes vous invite à participer à un atelier d'information près de chez vous sur les techniques et les bienfaits du compostage (environ 30 min).

**Plusieurs dates et lieux sont proposés :** DIRINON le vendredi 15/06 à 17h30 salle Ty Goudor, L'HÔPITAL-CAMFROUT le samedi 16/06 à 10h salle du Conseil, LA ROCHE MAURICE le vendredi 22/06 à 17h30 halle de pétanque, LANDERNEAU le samedi 23/06/2018 à 10h service environnement.

Vous n'êtes pas disponible à ces dates, le service environnement vend toute l'année les composteurs : zone de Saint-Ernel à Landerneau. Réservez dès maintenant votre composteur et récupérez-le sur la commune de votre choix. Pour commander votre composteur, contactez le service environnement de la Communauté de communes par courriel : environnement.cc@ccpld.bzh ou par téléphone au 02 98 21 34 49 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h). Les composteurs sont fournis avec un bio-seau pour collecter les déchets de cuisine, un guide du compostage avec tous les conseils pratiques et une tige aérateur.

Deux modèles de composteurs sont disponibles à la vente : 300 l en bois pour 20 €, 600 l en bois pour 25 €.

Le règlement se fait le jour du retrait uniquement par chèque libellé à l'ordre du trésor public.



### Aire de covoiturage

Le Département du Finistère procèdera en fin d'année à la création d'une aire de covoiturage sur le site de l'ancienne station-service en bordure de voie express. L'aire pourra accueillir 31 places automobiles dont 2 pour Personne à Mobilité Réduite et 6 à 8 places pour les 2 roues, pour un coût estimé à 43 500 € TTC. Cette aire est le résultat de l'intervention de la commune auprès du département pour remédier au stationnement sauvage près de l'embranchement de la route de Quistillic. Le stationnement y est gênant pour les agriculteurs et pour la circulation des voitures. Cet aire de covoiturage doit permettre de résoudre les problèmes de sécurité rencontrés à cet endroit. En voici le plan de l'avant-projet.



## Actualités du Centre de Loisirs (CLSH)

**Maintien TAP durant l'année scolaire 2018-2019** : Suite à plusieurs réflexions menées (questionnaires aux familles, sondage auprès des enseignants, comité de pilotage) les élus ont décidé de maintenir les TAP à l'école publique Per-Jakez-Helias durant l'année scolaire 2018-2019.

Les TAP sont organisés au sein du Centre de Loisirs de la commune. Afin de varier les activités proposées, les animatrices feront appel à différents intervenants.

**Périodes d'ouverture supplémentaires durant l'été** : Afin d'élargir les services proposés aux familles, la municipalité a décidé d'étendre la période d'ouverture estivale de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Cette année, l'ALSH ouvrira deux semaines supplémentaires. Soit du lundi 9 juillet au vendredi 3 août puis du lundi 27 au vendredi 31 août.

**Mini-camps** : Durant l'été, deux mini-camps seront organisés à l'île de Batz : du 16 au 18 juillet pour les 6-8 ans et du 18 au 20 juillet pour les 8-10 ans. Les enfants pratiqueront des activités nautiques. Renseignements et inscriptions auprès des animatrices du centre de loisirs.

**Pique-nique au jardin** : Et enfin, un pique-nique sera organisé au jardin partagé (derrière le centre funéraire) le samedi 9 juin pour que parents, enfants et animateurs puissent passer un moment convivial ensemble et



## Enedis fiabilise l'alimentation électrique des communes de Hanvec et Le Faou

Depuis quelques années Enedis a lancé un grand programme de modernisation et de sécurisation de ses réseaux 20 000 volts, avec un financement de 100 millions d'euros alloué à la région (dont 80% pour le Finistère) pour la période de 2015-2020. La dernière tempête Zeus de mars 2017 et les tempêtes de l'hiver 2013-2014 confirment tout le bien fondé de ce « Plan Exceptionnel d'investissement et de Maintenance » qui comprend les communes de Hanvec et Le Faou.

### Sécurisation de l'alimentation électrique moyenne tension

Afin de rendre le réseau moins sensible aux aléas climatiques, un important chantier a démarré en avril. Il concernera plusieurs lieux-dits sur les deux communes et se terminera en fin d'année. Enedis procède à la mise en souterrain du réseau haute tension sur 4,7 km de lignes actuellement aériennes et à la création de 6 postes de transformation nouvelle génération.

Enedis travaille en collaboration avec le SDEF, Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, sur le réseau basse tension.

*Principaux lieux dits concernés par les travaux :*

(Le Faou) > Abattoir > (Hanvec) > Keronézou > Kerohan > Kerbellec > Quistillic > Pointe de Glugeau

### Amélioration de l'environnement de Hanvec et du Faou

En plus de la fiabilisation de l'alimentation électrique, ces travaux vont contribuer à une amélioration esthétique du paysage de la commune, avec la disparition de 4,7 km de lignes et près de 40 poteaux électriques. L'ensemble des travaux de terrassement réalisés en traditionnel et à la trancheuse est réalisé par l'entreprise Bouygues Energies & Services. Il est à noter la réalisation d'un fonçage sous la RD 770 afin de ne pas perturber la circulation automobile.

### Que deviennent les poteaux bétons déposés ?

Une fois collectés, les poteaux sont concassés pour être recyclés. Cette opération permet de séparer la ferraille et les gravats. La ferraille est refondue pour produire de l'acier et les gravats partent en carrière. Ces derniers sont réutilisés en travaux publics pour : remblayer les tranchées, réaliser des sous-couches de voiries ou aménager des plateformes industrielles. Enedis confie ce recyclage à des entreprises prestataires selon un cycle tri-annuel.

**L'ensemble de ce chantier représente un budget de 410 000 euros, pris en charge dans sa totalité par Enedis.**

*Le mot du maire : « J'ai conscience que ces travaux représentent un désagrément au quotidien pour les usagers et les habitants de Hanvec mais ils sont nécessaires pour améliorer et sécuriser le réseau électrique de notre commune. »*

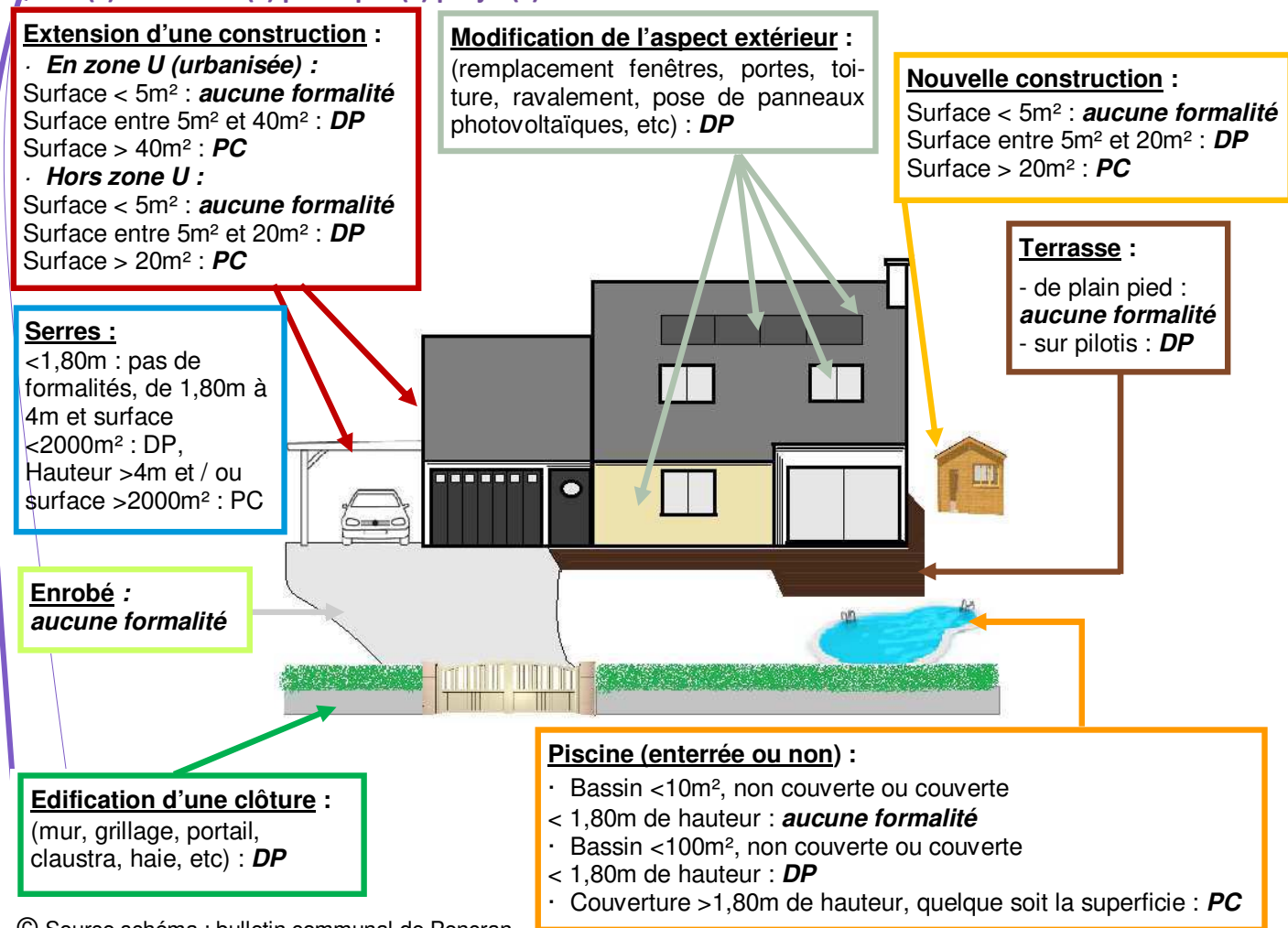
# > VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

## Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous êtes en infraction avec le Code de l'urbanisme. Trop souvent sur la commune, des travaux sont entrepris sans demande préalable. Les conséquences pour les propriétaires peuvent alors être très contraignantes (arrêt des travaux en cours ou modification des travaux déjà réalisés).

Selon la nature des travaux envisagés, l'importance et la localisation de votre projet, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable (DP), ou d'un permis de construire (PC). La mairie a pour principale mission de vous aider dans vos démarches : en vous conseillant dans vos projets, en vous renseignant sur le cadastre et en vous aidant à constituer vos dossiers.

## Quelle(s) démarche(s) pour quel(s) projet(s) ?



© Source schéma : bulletin communal de Pencran

## Quelques précisions

Toute nouvelle construction supérieure à 150 m<sup>2</sup> est soumise au recours obligatoire d'un architecte. Pour les extensions, se renseigner auprès de la mairie. Les travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme doivent tout de même respecter les règles d'urbanisme du PLU.

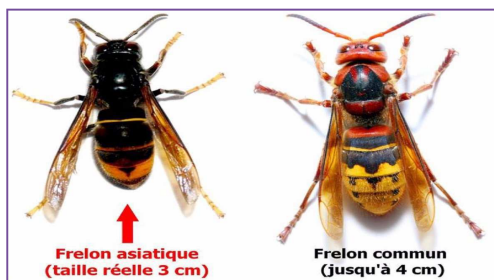
## Taxe d'aménagement et redevance d'archéologie préventive

La taxe d'aménagement est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles. Elle s'applique aux demandes de permis et aux déclarations préalables. Les surfaces des abris de jardin (surface inférieure à 20m<sup>2</sup>) soumis à DP sont exonérées à 100 % en ce qui concerne la part communale.

La redevance d'archéologie préventive permet de financer les travaux de fouilles archéologiques. Ces deux taxes sont à dissocier de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.



## Frelons asiatiques : signalez les nids dès le printemps.



À partir du mois d'avril, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux....

En début de saison, ce nid ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs.

La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc

facile à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien dans son nid au moment de l'intervention.

Cette intervention peut se faire par des méthodes mécaniques (écrasement du nid et de sa fondatrice, aspiration) ou chimiques. Une intervention nocturne est conseillée pour s'assurer de la présence de la fondatrice. Ce nid primaire peut être quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières est suffisant. Cette migration est suivie du développement du nid définitif qui peut contenir jusqu'à 2 000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur, ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses.

**Soyez donc vigilant dès le mois d'avril pour une détection la plus précoce possible des nids.**

**Si vous avez détecté un nid, contacter la mairie au 02 98 21 93 43.**

Source : FDGDON Finistère.

## La préparation militaire marine (PMM)

La préparation militaire marine (PMM) permet chaque année à de jeunes hommes et femmes de découvrir la Marine nationale et le monde maritime, et, éventuellement pour certains, de préciser et de confirmer un choix d'engagement.

La PMM s'adresse à des candidats âgés de **16 à 21 ans** de tous niveaux scolaires.

Le cycle de formation échelonné sur une quinzaine de samedis entre octobre et mai comporte : une instruction sur la Défense, les forces armées et la Marine nationale, une formation militaire générale orientée vers l'adaptation à la vie embarquée, une formation élémentaire d'infanterie, une formation maritime (manœuvre, navigation, sécurité), donne aux stagiaires un aperçu du quotidien du marin-militaire.

En outre, une formation au secourisme leur est dispensée, permettant d'obtenir le certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).

Durant les vacances scolaires d'hiver ou de printemps, l'ensemble des stagiaires participe à un séjour d'immersion d'une semaine au sein de la base navale de Brest pour découvrir, au cours de visites, les diverses unités de la marine nationale, les différents emplois exercés et pour mettre en pratique leur instruction théorique : manœuvre d'embarcation, tir au FAMAS, lutte contre les incendies et voies d'eau. Quand l'activité des forces navales le permet, une journée à la mer est organisée.

À l'issue de ce cycle de formation, les stagiaires les plus méritants détenteurs des aptitudes particulières et médicales requises, peuvent dans la limite des postes à pourvoir, se porter candidats pour souscrire un engagement à servir dans la réserve opérationnelle. D'autres peuvent souscrire un engagement pour un premier emploi dans la marine nationale sous condition de niveau scolaire et d'aptitude médicale.

Le recrutement pour la session PMM 2018-2019 est en cours. Le très convoité centre PMM Morlaisien ne peut accueillir qu'un maximum de 30 stagiaires. Un covoiturage dans le secteur de Hanvec et ses environs peut être mis en place.

**Recrutement des stagiaires PMM** : Le dossier de demande d'admission à la PMM doit être retiré auprès des centres d'information et de recrutement des forces armées Marine (CIRFA Marine). Pour en savoir plus aller à la rencontre du CIRFA Marine le plus proche ou aller sur le site : [etremarin.fr](http://etremarin.fr)

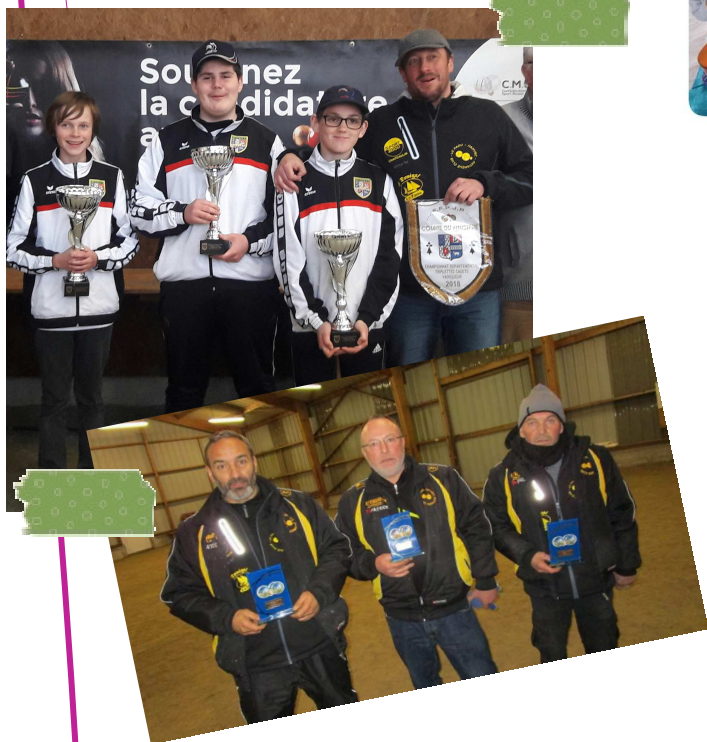
**Renseignements** : Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Brest 02 98 22 15 31  
courriel : [cirfa.brest@marine.defense.gouv.fr](mailto:cirfa.brest@marine.defense.gouv.fr) ou auprès de l'enseigne de vaisseau Arnaud Cueff : 06 67 36 11



## > CLIC CLAC



**Les loupiots d'Hanvec** ont des semaines très riches en découverte. Au programme des deux mois écoulés : Océanopolis, chèvrerie de Joséphine, rando contée avec Addes, spectacle de rose de sable, ateliers ludiques pour des jeux en collectif (musique, activité Montessori, éveil des sens...), chasse aux œufs de pâques, musée de Landerneau... Et toujours une fois par mois le yoga. Un beau programme et encore de belles choses à venir avec les plantations au potager et dans le bourg de la commune (un peu comme les incroyables comestibles) !



### **Le club de pétanque brille en ce début de saison**

Les belles performances s'enchaînent en 2018, pour le club de pétanque Le Faou-Hanvec, en ce début d'année. En effet, la tripléte Denis Kerrien, Gilbert Favé et Thierry Piriou remporte les championnats de secteur Open et se qualifie pour le championnat régional. Puis, en championnat tripléte promotionnel, ce sont 2 équipes locales qui se retrouvent en finale, avec d'un côté Patrice Favé, Pierre-Yves Tourbot et Anthony Le Gall remportent l'épreuve face à Alexandre Lasbleis, Emile Conan et Julien Gadhano. Les 2 équipes sont également qualifiées pour le championnat de Bretagne. En vétérans, la tripléte Emile Conan, Bernard Trévien et André Gourves se qualifie également pour le championnat régional vétérans.

Enfin, la grosse performance de ce début de saison est attribuée aux cadets du club. Déjà détenteurs du titre de championnat du Finistère en 2017, ils conservent leur couronne de champion, en remportant brillamment l'édition 2018 à Bannalec. Ils sont donc qualifiés pour la seconde année consécutive, aux championnats de France, qui se dérouleront fin août à Caen.

A tout cela, nous rajoutons 9 équipes qui seront en course aux championnats départementaux et représenteront nos couleurs.

Cette année se présente de bonne augure pour notre club local.

## > VIE ASSOCIATIVE

### Bourse aux livres de l'APEL de l'école Ste-Jeanne-d'Arc

L'APEL de l'école Ste-Jeanne-d'Arc organise une bourse aux livres qui aura lieu le dimanche 20 mai à la salle Anne-Péron. En attendant de pouvoir renouveler votre bibliothèque, nous vous invitons à venir déposer les livres, les romans, les documents, les albums pour enfants, que vous souhaitez donner dans les différents points de collecte de la commune : mairie, bibliothèque, boulangerie, garderie et école. Vous aurez alors le plaisir le 20 mai de venir feuilleter et d'acheter de nouveaux ouvrages. La somme gagnée lors de cette bourse ira intégralement dans les caisses de l'association pour offrir aux enfants leurs prochaines sorties scolaires. Nous vous remercions pour votre aide.

### ZUMBA Family organisé par l'APEL de l'école Ste-Jeanne-d'Arc

Vendredi 8 juin, venez danser et vous amuser en famille, lors de la soirée Zumba, organisée par l'école Ste-Jeanne-d'Arc. Elle sera animée par Mathilde HELENA, professeur et instructrice diplômée, qui vous fera bouger de 20h à 21h30. La soirée est ouverte à tous, débutants, confirmés, petits et grands, à ceux qui aiment danser ou s'y essayer. Les bénéficiaires contribueront à financer les projets pédagogiques et les sorties des élèves. Tarifs : adulte, 6 € ; moins de 12 ans, 2 €. Pour tout renseignement : jdark.apel@gmail.com.

### Les cloches sont passées à la boulangerie

Cette année, Léa et Christophe GUIDAL, ont proposé une tombola, à l'occasion de Pâques, au profit des deux écoles de Hanvec, Per-Jakez-Helias et Ste-Jeanne-d'Arc. Mme HENOT Caroline, Mme BELLANGER Amandine, Mr PANHELEUX Manuel, Mr BERTHELEMY Axel, Mme MORVAN Huguette, Mme CABARET Nadège, Mme THUEUX Sarah, Mme LARDOUX Isabelle, Mme LAGREE Anne-Sophie, Mme LABAT Muriel, Mr GRALL David, Mme QUENNEC Nathalie, et Mme ANTIER Géraldine, ont eu la chance d'être tirés au sort le vendredi 13 avril. Ils pourront déguster les 15 magnifiques sujets en chocolats que Christophe leur avait confectionnés. Les bénéficiaires de cette tombola ont été partagés entre l'APE et l'APEL pour contribuer à financer les sorties des élèves. Encore un grand merci à Léa et Christophe. *Les équipes de l'APE et de l'APEL.*



### Au centre de loisirs :

Sortie à Mégaland et rencontre avec les anciens autour des jeux de société.



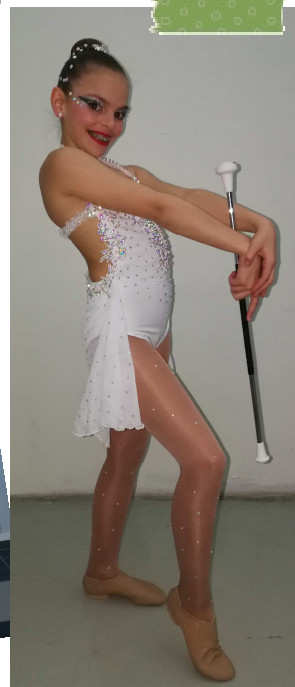
### Louane Masson : une championne Hanvécoise

Louane Masson, 10 ans, a participé fin mars aux championnats du monde de Twirling à Lillehammer en Norvège. Elle a obtenu la 3<sup>e</sup> place sur le podium mondial, se classant derrière deux américaines et est devenue championne d'Europe de danse solo.

En strutting, elle termine 4<sup>e</sup> mondiale et a décroché le titre de championne d'Europe minime.

À ces formidables performances s'ajoute la joie d'avoir fait un beau voyage en Scandinavie.

Louane pense déjà à l'Italie l'année prochaine.



## Hanvec 21 : résultat du sondage concernant la gare de Hanvec

**Un train pour Hanvec ? oui pour 145 personnes.**

**145 personnes (de 5 à 87 ans ) ont exprimé le souhait de pouvoir prendre le train à la gare de Hanvec.** Le doute n'est plus permis quant à l'intérêt des arrêts du TER à Hanvec. Annoncé dans le Keleier de mars-avril et relayé par les commerçants de la commune, le sondage réalisé au courant du mois de mars dernier confirme la volonté de nombreux habitants de Hanvec, mais aussi de St Eloy , de St Cadou et du Faou, d'utiliser ce mode de transport :

- Des collégiens et lycéens (11%) :

à destination, tous les jours, de Brest pour 50% d'entre eux, Landerneau pour 29%, Quimper pour 17% ou Pont-de-Buis pour 4%

- Des étudiants (6%) :

à destination de Brest pour 58% d'entre eux, Quimper pour 33% et Landerneau pour 8%

- Des travailleurs (64%) :

à destination, tous les jours, de Brest pour 61% d'entre eux, Quimper pour 27%, Landerneau pour 10%, Châteaulin pour 1% ou Pont-de-Buis pour 1%

- Et des retraités (19%) souhaitant se déplacer plusieurs fois par mois dans ces mêmes villes.

Les résultats complets seront disponibles sur le site Internet de l'association Hanvec 21.



### Desservir les habitants hors grandes agglomérations

Les déplacements quotidiens ou ponctuels sont souvent compliqués et génèrent du stress et des tensions dus à leur coût, aux problèmes de stationnement, aux embouteillages et ralentissements aux entrées des villes, ...

Effectués avec un véhicule personnel, ils génèrent également une forte consommation d'énergie fossile ainsi que de la pollution environnementale, alors que le réchauffement climatique devrait nous inciter à revoir notre consommation d'énergie et à repenser nos déplacements quotidiens d'une part, et la politique des transports d'autre part.

Les récents travaux sur la ligne Brest-Quimper offrent confort et sécurité aux voyageurs. Si le rapprochement des deux villes Quimper-Brest peut être compris, il n'est pas possible d'ignorer les habitants situés de part et d'autre de cette ligne.

Des rendez-vous vont être sollicités auprès des élus locaux, départementaux et régionaux ainsi qu'auprès des responsables de la SNCF afin de leur présenter les résultats de cette expression citoyenne et d'essayer d'obtenir des arrêts réguliers du TER à Hanvec.



*Nid de frelons européens*

### Hanvec 21 : conférence sur les frelons asiatiques

Le 9 mars 2018, une vingtaine de personnes ont assisté à une conférence sur les frelons asiatiques organisée par l'association Hanvec 21.

Gilbert Keromnes, apiculteur et ancien référent frelons asiatiques de la commune, est intervenu pour expliquer les caractéristiques et le cycle de vie du frelon asiatique ainsi que la méthode de piégeage à mettre en œuvre pour l'attraper.

Un piège sélectif contenant un mélange spécifique (1/3 bière brune, 1/3 sirop cassis, 1/3 vin blanc) disposé à hauteur d'homme est à privilégier pour réduire les populations. Il peut être mis en place de mi-mars à début juin pour prendre les reines qui commencent à construire des nids, puis de mi-septembre à fin novembre pour les piéger avant qu'elles n'hivernent.

Yves Cyrille, adjoint au maire et nouveau référent, a conseillé d'appeler la mairie lors de la découverte d'un nid et a également précisé les modalités de son intervention.

La disposition des pièges sur la commune est disponible sur une carte géoportail dont le lien est indiqué dans un article plus complet disponible sur le site Internet de l'association Hanvec 21 ([www.hanvec21.com](http://www.hanvec21.com)).

Toute personne ayant placé des pièges sur son terrain peut indiquer par mail, à l'adresse [hanvec21@gmail.com](mailto:hanvec21@gmail.com), leur nombre et le quartier concerné (rue ou hameau). Ceux-ci seront ajoutés sur la carte.

## Nouveau : service d'information et de soutien au budget familial

Multiplication des crédits à la consommation, ressources irrégulières ou précaires, difficultés à payer son logement, accidents de la vie, projet impactant votre budget... les raisons sont nombreuses pour solliciter un jour un conseil sur la gestion de son budget.

L'UDAF du Finistère (Union Départementale des Associations Familiales) a ouvert un service d'Information et de Soutien au Budget Familial pour répondre à ce besoin: des professionnelles peuvent vous accompagner, selon vos besoins et vos demandes, ponctuellement ou sur plusieurs mois. Elles interviennent auprès de vous, dans la plus stricte confidentialité et en toute neutralité, lors de permanences ou à domicile. Elles peuvent également animer des modules collectifs sur des thèmes relatifs à la gestion du budget et à la consommation. Pour toute information complémentaire ou prendre un rendez-vous, un numéro de téléphone et une adresse mail sont dédiés à ce service : 02 98 33 34 36 ou isbf@udaf29.fr

## Saut à l'élastique

Le samedi 30 juin sera organisé sur les quais du Faou (au-dessus de la rivière) entre 10h et 19h un saut à l'élastique au profit de l'association Dimerc'her.

Vous pouvez vous inscrire au 06 88 91 98 09 ou bien à sauthanvec@gmail.com pour un saut à 45€.

Vous pouvez venir encourager les personnes qui sauteront d'une hauteur de 60m.

À partir de 18h sera organisé le repas des pompiers du Faou suivi de leur bal, toujours sur le même quai.

**Samedi 30 juin 2018**  
**Saut à l'élastique d'une grue**  
**hauteur 60m**

**Au FAOU**  
**au dessus de la rivière**

**45 €**

*suivi du Repas et bal des Pompiers à partir de 18h00*

Sauts POUR l'association AVEC



**Renseignements et inscription :**  
**sauthanvec@gmail.com**  
**06 88 91 98 09** 

## Séance animée des Touts-petits lecteurs

Jeudi 31 mai à 10h30, la médiathèque proposera une rencontre autour du livre pour les enfants de 0 à 3 ans sur le thème des couleurs.

Séance de 20 à 30 minutes selon l'attention des enfants.

Gratuit.



## Fête de la musique organisée par Dimerc'her

Samedi 23 juin 2018 à partir de 20h à la salle Anne-Péron de Hanvec, l'association Dimerc'her vous propose une soirée musicale pour la "Fête de la Musique". Un repas moules-frites sera suivi d'une soirée avec Mélodie Animation. Philippe et Christelle seront vos animateurs pour toute la soirée.

Sur réservation avant le 22/06 (voir bon ci-dessous disponible également chez les commerçants du bourg ou sur demande par mail à dimercher@gmail.com)



## FÊTE DE LA MUSIQUE - HANVEC

**Samedi 23 juin 2018**

**SALLE ANNE PÉRON**

### BON DE RESERVATION et règlement par chèque

☺ à déposer avant le 22 juin 2018 dans la boîte aux lettres des associations (à la mairie), sous enveloppe au nom de Dimerc'her, Merci !

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

réserve les repas suivants :

**Repas adulte :**  
Apéritif kir ou jus de fruit  
Moules frites  
Dessert - Café

..... pers. x 10 €

Total Adulte = \_\_\_\_\_ €



**Repas enfant :**

Moules ou jambon / frites  
1 boisson - Dessert

..... enfant(s) X 5 €

Total Enfant = \_\_\_\_\_ €

👉 20h repas « MOULES/FRITES » suivi de "MELODIE ANIMATION"

Règlement par chèque à l'ordre de l'association Dimerc'her – une copie du bon sera à retirer sur place  
Info au 06 89 18 46 83 ou dimercher@gmail.com

## URBANISME

### Déclarations préalables

**Demandées** : BRENAUT Jean René, changement des menuiseries extérieures, 2 rue de l'Église. LEBEUL Michel, abri de jardin, 16, route de Kerliver. KERHOAS Marie Françoise, réfection toiture, Mescam. BIZIEN Anne-Françoise, montage d'une tour, Reundrez ar Hoat. CRAPOULET Cécilia, clôture, 5 hameau de Kersamarec. CHATELAIN Stéphane, clôture, 2 lotissement de Kerbluen. QUERE François, abri de jardin + bois, 6, route de la Forêt du Cranou. COLIN Julien, clôture, 4 rue Eugène Boudin. LEMETAIS Xavier, remplacement d'une porte de garage par une porte et une fenêtre, 1 chemin de la Chapelle. HOAREAU Angélique, modification menuiseries extérieures, 18, route de la Forêt du Cranou. LE FROUT Audrey, surélévation et modification des menuiseries extérieures, Kerancuru.

**Accordées** : POUILLAUDE Yves, Ravalement, hameau de Quistillic. BRENAUT Jean René, changement des menuiseries extérieures, 2 rue de l'Église. CRAPOULET Cécilia, clôture, 5 hameau de Kersamarec. CHATELAIN Stéphane, clôture, 2 lotissement de Kerbluen. LEBEUL Michel, abri de jardin, 16, route de Kerliver. KERHOAS Marie Françoise, réfection toiture, Mescam. LEMETAIS Xavier, remplacement d'une porte de garage par une porte et une fenêtre, 1 chemin de la Chapelle.

### Permis de construire

**Demandés** : VIGOUROUX Xavier, habitation, Kersamarec. ARNAUD Philippe, réhabilitation et création d'un hangar.

**Accordés** : TISSIER Gwenaël, habitation, route de Kerliver. VIGOUROUX Xavier, habitation, Kersamarec.

## JEUX

### Sudoku

3	7		4		2	1		
								5
8	9	4		1	5			3
2	4	7	3		1			6
	6	9			8	4	3	1
1	3	8				9	7	2
			8	3	4	6	1	
4		6						
	1	3			9		5	4

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

### Solution des jeux:

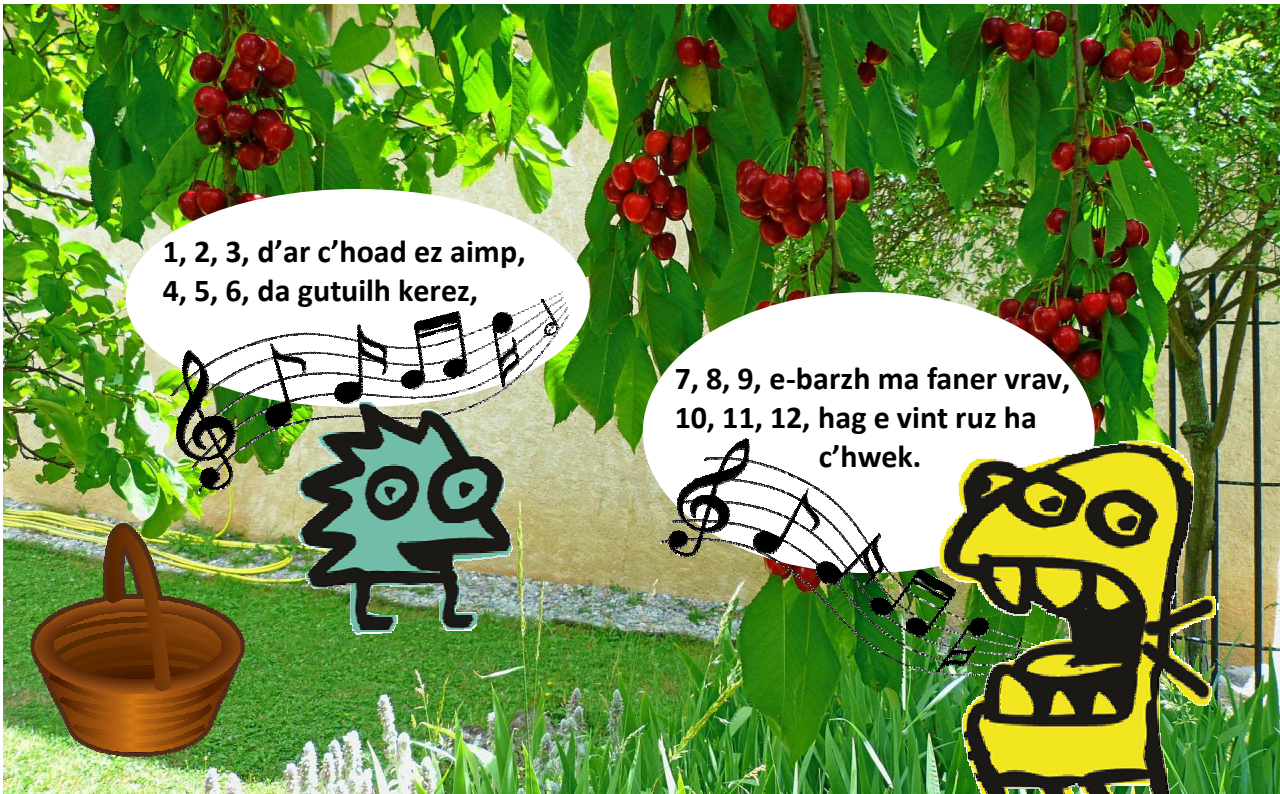
91 Aïn 01 Morbihan 56 Calvados 14 Drôme 26 Gironda 33 Aveyron 12 Dordogne 24 Var 83  
Hérault 34 Finistère 29 Nièvre 58 Aisne 02 Isère 38 Creuse 23 Loire 42 Somme 80 Gard 30 Essonne  
Sarthe 72 Eure 27 Lot 46 Savoie 73 Rhône 69 Ardennes 08 Aube 10 Orne 61

### Mots cachés pour les enfants.

S	A	R	T	H	E	U	R	E	L	O	T
A	R	D	E	N	N	E	S	A	U	B	E
V	H	E	R	A	U	L	T	O	R	N	E
O	O	F	I	N	I	S	T	E	R	E	I
I	N	I	E	V	R	E	A	I	S	N	E
E	E	S	O	M	M	E	G	A	R	D	L
L	C	E	S	S	O	N	N	E	A	I	N
O	R	R	M	O	R	B	I	H	A	N	D
I	E	E	C	A	L	V	A	D	O	S	R
R	U	V	A	V	E	Y	R	O	N	I	O
E	S	A	D	O	R	D	O	G	N	E	M
C	E	R	G	I	R	O	N	D	E	H	E

7	1	3	2	9	2	6	3	2	7	1	4
4	8	6	1	5	7	3	2	9	8	8	2
9	5	2	8	3	4	6	1	7	1	7	1
1	3	8	5	4	6	9	7	2	2	3	1
5	6	9	2	7	8	4	3	1	1	1	1
2	4	7	3	9	1	5	8	6	6	6	6
8	9	4	7	1	5	2	6	3	3	3	3
6	2	1	9	8	3	7	4	5	5	5	5
3	7	5	4	6	2	1	9	8	8	8	8

Le nom de pays à retrouver est : « Chili »



1, 2, 3, d'ar c'hoad ez aimp,  
4, 5, 6, da gutuilh kerez,

7, 8, 9, e-barzh ma faner vrav,  
10, 11, 12, hag e vint ruz ha  
c'hwek.

*Traduction* : 1, 2, 3, d'ar c'hoad ez aimp = 1, 2, 3 nous irons au bois // 4, 5, 6, da gutuilh kerez, = 4, 5, 6 cueillir des cerises // 7, 8, 9, e-barzh ma faner vrav = 7, 8, 9, dans mon panier neuf // 10, 11, 12, hag e vint ruz ha c'hwek = 10, 11, 12, elles seront toutes rouges.  
Remerciements à l'Office public de la langue bretonne - Ofis publik ar brezhoneg pour la traduction.

## ANNONCES

### Veti breizh occas, boutique de vêtements d'occasion à Pont-de-Buis

Vêtements homme, femme et enfant à partir de 1€, ainsi que des accessoires. Situé au 1 grande rue à Pont-de-Buis-les-Quimerc'h. Renseignements au: 09 51 57 63 26.

### Recherche mobylette

Jeune adolescent de Hanvec recherche une mobylette ( si possible Peugeot 103) pour s'exercer à la mécanique et circuler avec. Si une mobylette vous encombre, veuillez contacter Morgan au 07 82 57 38 07. Merci

### La Croix Rouge française de Landerneau recrute

La Croix Rouge française de Landerneau recrute des secouristes (PSC1, PSE1, PSE2), des formateurs, des logisticiens, des médecins, des infirmiers mais également toute personne volontaire souhaitant devenir bénévole et être formé. Rejoignez-nous tous le 3<sup>e</sup> vendredis de chaque mois à 20h30 pour une réunion d'information dans nos locaux situés Allée des Haras à Landerneau.

Vous pouvez également nous contacter au 06 67 14 01 10.

**Assistante maternelle agréée**, ayant le diplôme d'auxiliaire de puériculture, dispose de 2 places dès mars 2018. Secteur Hanvec-bourg. Béatrice DAVITTI : 06 77 91 80 98.

L'association "Patchwork Pays de Daoulas" organise une exposition au Moulin du Pont de Daoulas du 1<sup>er</sup> au 10 mai 2018. Les 1<sup>er</sup>, 5, 6, 8, 9 et 10 mai : ouvert de 10h à 18h  
Les 2, 3, 4 et 7 mai : ouvert de 14h à 18h.  
Contact Adéline DIROU au 06 21 43 96 98.

## LES CARNETS

### NAISSANCES

- 25.02 Coralie LE GOFF, Quindrivoal
  - 06.03 Mélyne CHATELAIN, ZA de Kerangueven
  - 10.03 Stella GAUTIER, 3, route de Rumengol
  - 19.03 Lylia JOURDAIN, Bodévintin
  - 27.03 Tom BROUDEUR, 5, route du Rest
  - 31.03 Jadélya KERMAREC DELARBRE, 123 A, route de Lanvoy
  - 03.04 Melwan TERRY AZZOUZ, Pontol
  - 11.04 Lorenzo BATHANY, Messioumeur
- (soit 9 naissances depuis le début de l'année 2018 !)**

### DÉCÈS

- 23.02 LUGUERN Jacqueline, 77 ans, 2, hameau de Kersadiou



## NUMÉROS UTILES

**SAMU 15**

**POLICE SECOURS 17**

**POMPIERS 18**

**PHARMACIE DE GARDE 3237**

**CABINET INFIRMIER  
06 73 39 70 18**

**CABINET MÉDICAL  
02 98 21 93 69**

**SSIAD (Service de Soins  
Infirmiers A Domicile)  
02 98 25 84 23**

**ADMR DU CRANOU  
02 98 73 07 77**

**URGENCES DENTAIRES  
CHRU MORVAN À BREST  
02 98 22 33 30**

**VÉOLIA 0 969 323 529**

### ENEDIS

Pour tout dépannage sur le réseau électrique, ou pour signaler un incident / un danger :  
**09 726 750 29**

### ORANGE

Signaler un équipement endommagé sur la voie publique :  
<https://dommages-reseaux.orange.fr/>

### SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

(réclamations portant sur la collecte des déchets) :  
**02 98 21 34 49**

### DÉCHETTERIE DE DAOULAS Horaires d'été

(1<sup>er</sup> mars au 31 octobre) de 9h à 12h et de 14h à 19h. La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

**MAIRIE 02 98 21 93 43**

**Du lundi au vendredi**

8h30 - 12h / 13h30 - 17h

**Le samedi 9h - 12h**

Fermeture au public tous les mardis après-midi

### MÉDIATHÈQUE

**02 29 62 90 27**

Lundi : 16h30 - 17h30

Mercredi : 15h - 18h

Vendredi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

**Pendant les vacances scolaires :**

Mercredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

## > LE PENSE-BÊTE AGENDA MAI-JUIN 2018

Samedi 5 mai : braderie du Secours Populaire, à partir de 9h au local du Secours Populaire, 3 rue de la Gare à Daoulas.

Lundi 7 mai : collecte de sang de 8h15 à 12h30, salle Kerneis à Daoulas.

Jeudi 10 mai : marché local et bio de 14h à 18h, dans le cadre de la fête du village de St-Eloy, avec les producteurs de la Tite Epicerie. Animations et ateliers cuisine.

Dimanche 20 mai : bourse aux livres de l'APEL de l'école privée Ste-Jeanne-d'Arc, à la salle Anne-Péron de Hanvec.

Dimanche 20 mai : festival pour enfants « A Dada ! », spectacles et animations de 14h à 18h, suivi d'une soirée concerts au Café Chantier. Entrée prix libre.

Samedi 26 mai : tournoi féminin de l'ES Cranou.

Dimanche 27 mai : tournoi U15 de l'ES Cranou.

Dimanche 27 mai : fête de la Nature « Voir l'invisible ! » au lac du Drennec (plage de Sizun) à partir de 14h.

Jeudi 31 mai : séance animée des tous-petits lecteurs à la médiathèque à 10h30.

Samedi 2 juin : audition de piano de Dimerc'her.

Vendredi 8 juin : zumba family organisé par l'APEL de l'école privée Ste-Jeanne-d'Arc, à la salle Anne-Péron de Hanvec.

Samedi 9 juin : tournoi U11-U13 de l'ES Cranou.

Samedi 9 juin : l'amicale pour le don du sang organise la « Sang % rando-cyclo » à Châteaulin à partir de 7h30 à l'espace Coatigrach. Ouvert à tous.

Dimanche 17 juin : gala de danse de Dimerc'her à Irvillac à 15h.

Samedi 23 juin : fête de la musique organisée par Dimerc'her, à partir de 20h à la salle Anne-Péron de Hanvec.

Samedi 30 juin : saut à l'élastique organisé par Dimerc'her au Faou.

Samedi 30 juin : auditions de guitare de Dimerc'her.

Dimanche 1<sup>er</sup> juillet : kermesse de l'APE de l'école publique Per-Jakez-Helias de Hanvec.

Lundi 9 juillet : collecte de sang au Faou de 8h30 à 12h30 au CCAM.

L'École Sainte Jeanne D'Arc vous propose  
**VENDREDI 8 JUIN de 20h à 21h30**

**FAMILY ZUMBA**  
Salle Anne Péron à Hanvec  
Animée par Mathilde, Instructrice diplômée (FI)

Tarifs  
Adultes : 6 €  
Enfant de -12 ans : 2 €

idarc.apel@gmail.com apel

**GALA DE DANSE**  
à 15h

**DIMANCHE 17 JUIN 2018**  
Salle Kerlevenez à Irvillac

DANSE MODERNE, DANSE EVEN, MUSIQUE DU MONDE ET DANSE AFRICAINE  
PRESENTE PAR UNE CENTAINE D'ENFANTS, D'ADOLESCENTS ET JUVENILES

ENTRÉE : 3 €  
Gratuit pour les - 10 ans

Organisé par l'association Dimerc'her  
dimercher@gmail.com - 06 99 18 46 83

**Dimerc'her HANVEC**

**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Le Samedi 23 juin 2018  
Salle Anne Péron

20h00 - Repas « MOULES-FRITES »  
21h - fin de soirée avec  
« MÉLODIE ANIMATION »

Organisée par l'association Dimerc'her  
dimercher@gmail.com

Réserver votre repas par mail  
(10 € repas adultes - 5 € repas enfants)  
avant le 22 juin 2018

MéloDIE Animation

## > PERMANENCE DES ÉLUS

**Marie-Claude MORVAN**, maire,  
finances et urbanisme : le jeudi de  
14h30 à 16h30.

**Jacqueline BIZIEN**,  
1<sup>ère</sup> adjointe, affaires sociales, aides  
ménagères, emploi, action  
économique, affaires électorales,  
cimetière : le vendredi de 9h à 11h sur  
rendez-vous.

**Raymond LE GUEN**,  
2<sup>e</sup> adjoint, sur rendez-vous.

**Yves CYRILLE**,  
3<sup>e</sup> adjoint, voirie :  
le samedi de 9h à 11h  
sur rendez-vous.